Mandat de domiciliation SEPA

VILLE DE LUXEMBOURG

Référence du mandant : C REFC / 01

(à remplir par la Recette Communale)

En signant ce formulaire, vous autorisez la Ville de Luxembourg à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de la Ville de Luxembourg. Vous bénéficiez d'un droit de remboursement par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Toute demande de remboursement doit être présentée dans les huit semaines suivant la date de débit de votre compte.

Identification du créancier

Identification unique du créancier : LU55ZZZ0000000009399002036

Nom du créancier : Recette communale de la Ville de Luxembourg

Adresse du créancier : 3, Rue du Laboratoire L - 1911 Luxembourg

Identification du débiteur

Numéro de client : C

Nom et Prénom / Raison sociale :

Adresse postale :

Identification du mandat

Redevance de scellement des sols relative à la propriété sise :

Numéro d'objet : /

Identification du titulaire du compte

Nom du tiers débiteur (*) :

Adresse postale du tiers débiteur (*) :

Signature du tiers débiteur (*) :

(*) uniquement si le titulaire du compte est différent du débiteur

Nom de la banque :

Code BIC de la banque :

Numéro de compte à débiter, sous format IBAN

Type de paiement : Récurrent

Date : **Lieu :** **Signature :**

Le présent formulaire **doit** être retourné **par la voie postale** à : Recette communale de la Ville de Luxembourg
3, rue du Laboratoire
L - 1911 Luxembourg

Avis importants : Le mandat de domiciliation peut uniquement être modifié ou révoqué auprès du service des ordres de domiciliation de la Ville de Luxembourg, joignable par téléphone au 4796-2919, par fax au 22 03 36, par courriel au recette-dom@vdl.lu ou par voie postale au 3, rue du Laboratoire à L-1911 Luxembourg.

Il est de votre responsabilité de vérifier régulièrement vos extraits bancaires, la Recette communale n'est pas obligée de vous informer d'éventuels refus de paiement de la part de votre banque. Les frais résultant d'un tel refus sont à votre charge et les montants non encaissés doivent être réglés par virement bancaire dans les meilleurs délais.

La Recette communale se réserve le droit de révoquer le prélèvement automatique à tout moment.

Recette communale
3, rue du Laboratoire
L-1911 Luxembourg

Téléphone : 4796-2919
Fax : 22 03 36
E-Mail : recette-dom@vdl.lu

Heures d'ouverture de la caisse :
Du lundi au vendredi de 8h30 à 11h45